

PROJET DE DIVISION DU TERRITOIRE EN CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil des commissaires a adopté un projet portant sur la division du territoire de la Commission scolaire Eastern Townships en 11 circonscriptions électorales.

Les limites et le nombre d'électeurs de chacune des circonscriptions électorales sont les suivants :

AVIS AUX LECTEURS : TOUTES LES LIMITES ADMINISTRATIVES UTILISÉES DANS LE CADRE DE CETTE DESCRIPTION SONT CELLES QUI EXISTAIENT AU MOIS DE JANVIER 2017.

Circonscription électorale numéro 1 (1237 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes :

Ange-Gardien (M), Bedford (CT), Bedford (V), Farnham (V), Henryville (M), Notre-Dame-de-Stanbridge (M), Noyan (M), Pike River (M), Saint-Armand (M), Saint-Césaire (V), Saint-Georges-de-Clarenceville (M), Saint-Ignace-de-Stanbridge (M), Saint-Paul-d'Abbotsford (M), Saint-Sébastien (M), Sainte-Brigide-d'Iberville (M), Sainte-Sabine (M), Stanbridge East (M), Stanbridge Station (M) et Venise-en-Québec (M).

Circonscription électorale numéro 2 (1529 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes :

Brigham (M), Bromont (V), Cowansville (V), Dunham (V), East Farnham (M) et Frelighsburg (M).

Circonscription électorale numéro 3 (1862 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes :

Abercorn (VL), Brome (VL), Lac-Brome (V) et Sutton (V).

Circonscription électorale numéro 4 (1635 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes :

Béthanie (M), Bonsecours (M), Eastman (M), Granby (V), Roxton (CT), Roxton Falls (VL), Roxton Pond (M), Saint-Alphonse-de-Granby (M), Saint-Joachim-de-Shefford (M), Sainte-Anne-de-la-Rochelle (M), Sainte-Cécile-de-Milton (M), Shefford (CT), Stukely-Sud (VL), Warden (VL) et Waterloo (V).

Circonscription électorale numéro 5 (1671 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes :

Austin (M), Bolton-Est (M), Bolton-Ouest (M), Magog (V), Orford (CT), Potton (CT), Saint-Benoît-du-Lac (M), Saint-Étienne-de-Bolton (M) et Stanstead (CT).

Circonscription électorale numéro 6 (1865 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes :

Ayer's Cliff (VL), Barnston-Ouest (M), Coaticook (V), Dixville (M), Hatley (CT), Hatley (M), Ogden (M), North Hatley (VL), Sainte-Catherine-de-Hatley (M), Stanstead (V) et Stanstead-Est (M).

Circonscription électorale numéro 7 (1551 électeurs)

Comprend la municipalité suivante :

Saint-Denis-de-Brompton (M).

Comprend également les arrondissements suivants de la Ville de Sherbrooke :

Brompton, Jacques-Cartier, Le Mont-Bellevue et Rock-Forest – Saint-Élie – Deauville.

Circonscription électorale numéro 8 (1876 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes :

Ascot Corner (M), Stoke (M) et Waterville (V).

Comprend également les arrondissements suivants de la Ville de Sherbrooke :

Fleurimont et Lennoxville.

Circonscription électorale numéro 9 (1275 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes :

Asbestos (V), Chesterville (M), Danville (V), Daveluyville (V), Drummondville (V), Ham-Nord (CT), Kingsey Falls (V), Lefebvre (M), Maddington Falls (M), Notre-Dame-de-Ham (M), Notre-Dame-du-Bon-Conseil (P), Notre-Dame-du-Bon-Conseil (VL), Saint-Adrien (M), Saint-Albert (M), Saint-Bonaventure (M), Saint-Camille (CT), Saint-Christophe-d'Arthabaska (P), Saint-Cyrille-de-Wendover (M), Saint-Edmond-de-Grantham (P), Saint-Eugène (M), Saint-Félix-de-Kingsey (M), Saint-Georges-de-Windsor (M), Saint-Germain-de-Grantham (M), Saint-Guillaume (M), Saint-Louis-de-Blandford (M), Saint-Lucien (M), Saint-Majorique-de-Grantham (P), Saint-Nazaire-d'Acton (P), Saint-Norbert-d'Arthabaska (M), Saint-Pie-de-Guire (P), Saint-Rémi-de-Tingwick (M), Saint-Rosaire (P), Saint-Samuel (M), Saint-Valère (M), Sainte-Brigitte-des-Saults (P), Sainte-Clotilde-de-Horton (M), Sainte-Élizabeth-de-Warwick (M), Sainte-Hélène-de-Chester (M), Sainte-Séraphine (P), Tingwick (M), Warwick (V), Wickham (M) et Wotton (M).

Comprend également la partie de la Ville de Victoriaville située sur le territoire de la commission scolaire.

Circonscription électorale numéro 10 (1301 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes :

Acton Vale (V), Cleveland (CT), Durham-Sud (M), Kingsbury (VL), L'Avenir (M), Lawrenceville (VL), Maricourt (M), Melbourne (CT), Racine (M), Richmond (V), Saint-Claude (M), Saint-François-Xavier-de-Brompton (M), Saint-Théodore-d'Acton (M), Sainte-Christine (P), Valcourt (CT), Valcourt (V), Val-Joli (M), Ulverton (M), Upton (M) et Windsor (V).

Circonscription électorale numéro 11 (1415 électeurs)

Comprend les municipalités suivantes :

Audet (M), Bury (M), Chartierville (M), Compton (M), Courcelles (M), Cookshire-Eaton (V), Dudswell (M), East Angus (V), East Hereford (M), Frontenac (M), Hampden (CT), Ham-Sud (M), Lac-Drolet (M), Lac-Mégantic (V), Lambton (M), La Patrie (M), Lingwick (CT), Marston (CT), Martinville (M), Milan (M), Nantes (M), Newport (M), Notre-Dame-des-Bois (M), Piopolis (M), Saint-Augustin-de-Woburn (P), Saint-Herménégilde (M), Saint-Isidore-de-Clifton (M), Saint-Ludger (M), Saint-Malo (M), Saints-Martyrs-Canadiens (P), Saint-Robert-Bellarmin (M), Saint-Romain (M), Saint-Sébastien (M), Saint-Venant-de-Paquette (M), Sainte-Cécile-de-Whitton (M), Sainte-Edwidge-de-Clifton (CT), Scotstown (V), Stornoway (M), Stratford (CT), Val-Racine (M), Weedon (M) et Westbury (CT).

Toute personne peut prendre connaissance de ce projet de division au bureau du soussigné, du lundi au vendredi entre 9h00 et 16h30*.

Dans les 15 jours de la publication du présent avis, tout électeur peut faire connaître, par écrit, son opposition au projet de division de circonscriptions électorales. Cet avis d'opposition doit être adressé au soussigné. Si au moins 100 avis d'opposition au projet de division du territoire sont reçus, la Commission scolaire tiendra une assemblée publique afin d'entendre les représentations des personnes intéressées par cette question.

Donné à Magog, Québec, ce 2^e jour du mois de juin 2017.

Christian Provencher
Directeur général
Commission scolaire Eastern Townships
340, rue Saint-Jean-Bosco
Magog, Québec J1X 1K9

*Pour faciliter la consultation, une carte sera également disponible dans les écoles, les centres et au Centre administratif de la Commission scolaire Eastern Townships.